
Revue de presse sectorielle

Côte d'Ivoire

(24/01-30/01)

Lancement des activités de Biogaran en Côte d'Ivoire (24/01)

Le laboratoire français spécialisé dans les produits pharmaceutiques génériques a procédé au lancement officiel de ses activités le jeudi 24 janvier. L'entreprise commercialisera 14 médicaments génériques, dont 11 sont qualifiés d'« essentiels » par l'Organisation mondiale de la santé. La firme a annoncé la mise sur le marché prochaine d'autres médicaments afin de renforcer sa gamme. Biogaran souhaite rendre accessible aux Ivoiriens des médicaments génériques de qualité, importés de France et à un prix abordable. Le laboratoire veut ainsi participer à endiguer le fléau des faux médicaments.

Ouverture de nouveaux magasins par CFAO en 2019 (24/01)

Le directeur général de CFAO Retail, Jean-Christophe Brindeau, a informé le magazine français LSA que le groupe CFAO envisageait d'ouvrir une dizaine de magasins « Supeco » (enseigne discount) en 2019. L'ouverture des magasins sera répartie entre le Sénégal, le Cameroun et la Côte d'Ivoire pour un investissement total de 30 MEUR.

Démarrage d'un master de HEC Paris à Abidjan (24/01)

Trente auditeurs ont suivi du 23 au 26 janvier le cursus Management d'une unité stratégique (MUST) organisé par le bureau Afrique de l'Ouest et du centre d'HEC Paris. Dispensée dans les locaux de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, le MUST vise à former les participants aux fondamentaux de la direction d'une entreprise. Il s'agit de la première promotion.

Eau potable : annonces du gouvernement (25/01)

Interviewé par le quotidien Fraternité matin, le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a fait un bilan de son secteur. Il a indiqué que 80% des Ivoiriens bénéficiaient d'un accès à l'eau potable à ce jour. Le ministre a également annoncé une amplification du Programme Eau Pour Tous. Le gouvernement souhaite réhabiliter 21 000 pompes villageoises avec des solutions automatiques solaires, et construire 200 châteaux d'eaux dans tout le pays. Enfin, le ministre a informé qu'il travaillait à régler les problèmes de canalisation affectant la population d'Abobo à Abidjan, avec l'appui de bailleurs de fonds et notamment l'Espagne.

Développement des infrastructures industrielles (25/01)

L'Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles (AGEDI) prépare un Plan stratégique d'opérationnalisation pour la période 2019-2022. Les priorités de ce plan seront l'implantation de zones industrielles permettant la transformation des productions agricoles, l'identification des entreprises hors zones industrielles et le développement de zones industrielles à l'intérieur du pays.

Construction de 2 aéroports à Kong et Séguéla (25/01)

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des infrastructures aéroportuaires, le ministère des Transports a annoncé que le gouvernement prévoyait de réaliser 2 aéroports neufs à Kong et Séguéla. Il a également été précisé que les aéroports des villes de Man, d'Odienné, de Korhogo, de Bouaké, de San Pedro et de Yamoussoukro seraient réhabilités. Aucun calendrier n'a été donné.

Investissements américains en Côte d'Ivoire dans l'hydraulique et la santé (30/01)

Le président de la République de Côte d'Ivoire a reçu hier Ronald Lauder, ancien ambassadeur des États-Unis en Autriche et président du Congrès juif mondial. Ce dernier a évoqué avec le Président des projets d'investissements dans le secteur de l'hydraulique et des hôpitaux. Ronald Lauder est le fondateur de l'entreprise RWL Water, une firme présente dans le domaine de l'hydraulique, qui a fusionné avec l'entreprise israélienne Emefcy pour former Fluence Corporation en 2017.

Sport : Accord du Président pour l'organisation de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire (30/01)

Le président de la République de Côte d'Ivoire s'est entretenu hier avec le président de la Confédération africaine de football. A l'issue de l'entretien, le président de la CAF a remercié le chef de l'État pour avoir accepté d'accueillir la Coupe d'Afrique des nations en 2023 et non en 2021, comme prévu initialement.

Reprise en main du processus d'importation par la douane (30/01)

Depuis 2013, la société Webb Fontaine Côte d'Ivoire contrôlait et classifiait les marchandises à l'importation. La convention entre Webb Fontaine Côte d'Ivoire et l'Etat a pris fin en début d'année 2019. L'administration douanière va à présent reprendre à son compte le contrôle de la classification des importations.

Clause de non-responsabilité - Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.